

**Sujet :** [INTERNET] TR: soutien au Parc éolien de Puyravault Chambon

**De :** Patrick LE FLANCHEC <patrick.leflanche@terralacta.com>

**Date :** 02/04/2019 15:31

**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Monsieur Pierre REINA, Commissaire Enquêteur,

J'apporte personnellement tout mon soutien au projet de la Ferme Eolienne de Puyravault Chambon .

Aujourd'hui, il est nécessaire de développer les énergies renouvelables pour plusieurs raisons :

Préserver notre planète pour nos enfants et petits-enfants, le réchauffement planétaire actuel nuisant fortement sur la nature et le climat en provoquant de plus en plus de catastrophes naturelles.

Il est important que notre pays augmente considérablement ces énergies nouvelles afin d'assurer sereinement son autonomie énergétique.

Notre pays, parmi les premières puissances européennes pointe en queue de peloton, avec une carence non négligeable par rapport à nos pays voisins, dans ce domaine .

Pour les détracteurs de l'éolien qui mettent en avant et principalement l'impact visuelle sur les paysages, je trouve qu'une éolienne n'est pas plus moche qu'une ligne à haute tension, que certains silos agricoles en pleine campagne ou que les tours de refroidissement d'une centrale nucléaire avec ses panaches de vapeur que l'on peut voir à plusieurs kilomètres à la ronde.

Je finirai ce propos de soutien en précisant que je parle de ce sujet en connaissance de cause, j'habite dans une commune où il y a un parc de treize éoliennes d'une puissance de 11 MW, que dans notre petite commune cela n'a posé aucun problème (j'étais maire de la commune à l'époque), l'impact sur le foncier est très minime et les retombés économiques sont loin d'être négligeables pour les agriculteurs bénéficiant d'une concession ainsi que pour les communes, qui voient leurs dotations de l'état fondre au soleil.

En espérant que vous voudrez bien prendre en compte ses quelques remarques.

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire-Enquêteur, mes salutations distinguées.

Patrick LE FLANCHEC.



**Patrick LE FLANCHEC**  
Gestionnaire Patrimoine Immobilier

Tél. port : 06 75 27 73 15

patrick.leflanche@terralacta.Com

2 rue de la Glacière  
CS 80029  
17700 Surgères

www.terralacta.com



**Sujet :** [INTERNET] Projet éolien Puyravault/Chambon

**De :** François Girard <f.girard360@gmail.com>

**Date :** 04/04/2019 09:48

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

A l'attention de M.REINA commissaire enquêteur.

Monsieur,

J'habite la commune de Chambon à env 700m des éoliennes qui ont été installées sur la commune de Pérè en 2007-2008. Je voudrais porter à votre connaissance mon expérience de cette proximité au quotidien.

Je peux vous affirmer que je n'ai jamais été gêné ni par le bruit ni par tout autre nuisance de la part des 4 machines, au contraire ces 4 éoliennes font partis de ma vie, elle m'indique chaque jour le sens du vent et elle me donne à voir des spectacles toujours renouvelés suivant les conditions atmosphériques. (lever de soleil, brume sur la plaine, etc).

Pour se qui concerne le nouveau projet je souhaiterai que soit demandé à l'entreprise d'utiliser des aéro-générateurs à entrainement direct comme sur ceux de Pérè car il sont à la fois plus silencieux et plus esthétiques que ceux qui sont équipés d'une boite de vitesse.

Je vous remercie d'avance de transmettre mon souhait et je vous assure de ma considération distinguée.

Cordialement

--

François GIRARD  
13 rue du Grand Guignier  
17290 Chambon  
05.46.68.05.86





**Sujet :** [INTERNET] Soutien au projet éolien de Puyravault Chambon

**De :** <amelie.delahay@engie.com>

**Date :** 04/04/2019 10:26

**Pour :** <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint notre courrier de soutien au projet éolien de Puyravault Chambon.

Vous souhaitant bonne réception,  
Cordialement,

**Amélie DELAHAY**  
Assistante Administrative  
NEO ATLANTIQUE  
Agence Réseaux Deux-Sèvres  
Tél: 05 49 17 23 21

[amelie.delahay@engie.com](mailto:amelie.delahay@engie.com)



cofelyineo-gdfsuez.com

282 rue Jean Jaurès  
79000 NIORT

Pensez à l'environnement avant d'imprimer ce message.

ENGIE Mail Disclaimer: <http://www.engie.com/disclaimer/>

— Pièces jointes : —

19-18 soutien Puyravault.pdf

30 octets



Mairie de Puyravault  
Monsieur Reina, Commissaire Enquêteur,  
5 rue du stade  
17700 PUYRAVAULT

Niort,  
Le 04 avril 2019

Objet : Soutien au projet éolien

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Notre Société, spécialisée dans le génie civil et le câblage des réseaux, emploie actuellement 68 salariés.

Une part importante de notre activité est liée au développement de l'Energie éolienne dans les départements des Deux-Sèvres, Vienne, Charentes et Charente Maritime.

Les politiques et réglementations issues, entre autres, du Grenelle de l'environnement, nous incitent fortement, nous les entreprises, à tendre vers un **équilibre entre les trois volets que sont le social, l'environnemental et l'économique.**

**Ainsi, le développement d'un parc éolien à Puyravault et Chambon entre parfaitement dans cette dynamique. Développer le parc éolien c'est :**

- **Avancer vers le développement des énergies renouvelables pour prévenir des effets de gaz à effet serre.** La Région Poitou-Charentes s'était fixée comme ambition de respecter le Protocole de Kyoto à l'échelle de son territoire (évitement de 800 000 tonnes équivalent CO2) et de préparer la perspective d'une division par 4 des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Le Schéma Régional Climat Air Energie Poitou-Charentes (SRCAE), fixe la fourchette d'objectifs suivants, une réduction de 20% (objectif européen et national) à 30 % des émissions de Gaz à Effet Serre à l'horizon 2020 et de 75% (facteur 4) à 80 % à l'horizon 2050.

**Il apparaît important de favoriser une dynamique de progression régulière de parcs éoliens afin d'atteindre ces objectifs auxquels ils contribuent.**

- **Favoriser le développement économique et l'emploi.** Ces travaux de génie civil sont réalisés par des entreprises de Travaux Publics comme la mienne. A l'heure où ces dernières souffrent d'un ralentissement de l'activité depuis 2008, cette opportunité pourrait permettre de maintenir des emplois voire d'en développer. Cela contribuerait également, comme les autres énergies renouvelables, à la maîtrise à long terme du prix de l'énergie, à la sécurité d'approvisionnement et à l'autonomie énergétique des territoires, au développement de la production d'énergie décentralisée à proximité des lieux de consommation, à la limitation des impacts de la production d'énergie sur l'environnement, à la création de richesses et à l'accès à des quantités d'énergie à des coûts maîtrisés, à favoriser sur le long terme, la neutralité énergétique des territoires.

**C'est pourquoi, en tant qu'employeur et entrepreneur du Territoire j'apporte mon soutien plein et entier au projet de la ferme éolienne de Puyravault Chambon.**

En effet, ce projet représente pour notre Société l'équivalent de 3 mois d'activité sur lesquelles nous espérons pouvoir compter.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de ma haute considération.

M Alexandre SANS  
Directeur D'Agence

